

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7027**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine : Arts - Lettres - Langues Mention : Lettres

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme, doté d'une solide culture générale, capable de travailler aussi dans une langue vivante étrangère au moins, est à même de collecter des informations, les interpréter, les synthétiser, rédiger des rapports, comptes rendus (rédacteur, attaché de presse, journaliste d'entreprise). Il peut intervenir dans la gestion de documents, leur organisation, leur transmission (métiers de la documentation). Particulièrement formé au maniement et à la correction de la langue française, il peut l'enseigner, assurer des tâches de relecture et de correction (édition), évaluer et amender des travaux, publications ou rapports. Bon connaisseur des livres en général, il peut aussi être très efficace dans les métiers de la librairie. Il est habitué à manier l'expression écrite et orale, en maîtrise les codes et la rhétorique, ce qui le rend particulièrement apte à tous travaux de rédaction et de mise en forme (métiers de rédacteur, adaptateur, écrivain).

Dans un contexte local, il peut intervenir dans tous les domaines de la culture, de l'écrit, avec un arrière-plan littéraire, culturel ou historique, et participer à des négociations (tourisme, relations publiques).

Enfin, sa formation le destine également aux métiers de l'enseignement (professeur, professeur des écoles, formateur).

- Le titulaire de la Licence de Lettres est capable de :
- utiliser les ressources d'une culture générale solide, avec un recul historique
 - lire et comprendre n'importe quel texte en langue française, quelle que soit l'époque, et savoir le contextualiser ; comprendre la rhétorique propre à chaque texte, sa structure, ses sous-entendus (textes journalistiques, documentaires, littéraires)
 - apprécier les textes et documents avec le recul culturel nécessaire
 - synthétiser n'importe quel texte et rendre compte ; élaborer des dossiers sur des sujets donnés en synthétisant des documents variés, y compris historiques, et iconographiques.
 - s'exprimer dans un français correct, en maîtrisant la grammaire et l'orthographe.
 - utiliser ses compétences en langue française pour corriger des documents établis par d'autres personnes ; transmettre ces compétences
 - écrire : rédiger rapports, comptes rendus, avec ordre et clarté, en organisant ses connaissances et les éléments nouveaux dont il dispose
 - présenter à l'oral, avec méthode, un travail ou un rapport
 - classer, gérer des documents de toute nature
 - enseigner la littérature et la langue française
 - manier convenablement une langue vivante étrangère, avoir des notions ou la maîtrise d'une ou deux langues anciennes
 - enseigner au besoin dans des situations de français langue étrangère ou seconde
 - connaître les codes et apprécier les nuances dans les relations publiques, connaître les ressorts du langage, de l'argumentation et de la discussion
 - rédiger des textes de toute nature (littéraire, éditorial, journalistique,) demandant une certaine créativité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs

- Enseignant (professeur des écoles, professeur du secondaire, CPE, formateur) - Documentaliste (documentaliste en établissement scolaire ou en entreprise)
- Journaliste (rédacteur, journaliste d'entreprise, attaché de presse)
- Métiers du livre (libraire, assistant d'édition, lecteur-correcteur d'édition)
- Écrivain (écrivain, rédacteur, adaptateur, parolier, scénariste, dialoguiste,)
- Relations publiques (ressources humaines, chargé de communication,)
- Tourisme culturel

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

E1106 : Journalisme et information média

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement (UE). Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE). Les études comprennent des UE fondamentales, des UE optionnelles et des UE pré-professionnalisantes. La Licence se compose de 6 semestres de 4 UE, un semestre comptant 12 semaines. L'enseignement est assuré sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD).

Une UE est composée en général de plusieurs Unités de Formation (UF) dont les résultats se compensent. Chaque UF fait l'objet de contrôle (contrôle continu et examen terminal), noté de 0 (note la plus basse, non éliminatoire) à 20 (note la plus haute). La note de 10/20 valide l'UF ou l'UE. Les UE se compensent dans chaque semestre, les deux semestres se compensant dans l'année.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation N° 20080529 (Contrat 2008-2011). Habilité par arrêté ministériel en date du 14 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**<http://www.unice.fr/ove/>**Autres sources d'information :**<http://www.unice.fr/>**Lieu(x) de certification :**

Université Nice Sophia Antipolis : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

Université de Nice ? Sophia Antipolis, UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Nice ? Sophia Antipolis, UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines

Historique de la certification :